

*Les membres du Cercle se sont réunis lors du déjeuner-débat de septembre autour de Madame Oana Ailenei de la Direction générale Emploi et Affaires sociale, afin d'échanger sur le thème de l'innovation sociale. Cet échange a permis de mieux connaître les initiatives sur le plan européen et d'identifier de nouvelles opportunités de développement pour les entreprises de l'économie sociale.*



Oana Ailenei est membre de la DG emploi et affaires sociales.

Elle est notamment chargée de la coordination des petits projets d'innovation sociale.

## **I/ LE CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE**

L'innovation sociale possède trois caractéristiques :

- Elle répond à des besoins sociaux clairement identifiés en apportant de meilleures solutions
- Elle favorise l'autonomie des personnes
- Elle encourage le partenariat public/privé

L'expérimentation de l'innovation est un outil qui s'appuie sur une méthodologie, un diagnostic des besoins permettant de mesurer l'impact des politiques sociales. Le 5<sup>ème</sup> appel à projet vient d'être lancé le 20 septembre dernier, les candidatures sont à envoyer au plus tard le 12 décembre 2013.

Le prochain programme EaSI « Employment and Social Innovation » adopté en juin dernier débutera en 2014. Son budget s'élève à 815 millions d'euros, 17% du budget sera consacré à l'expérimentation des politiques sociales.

Les initiatives européennes dans le domaine de l'innovation sociale sont diverses et variées. A titre d'exemple, on peut citer, l'union de l'innovation par la DG recherche, la plateforme contre la pauvreté ainsi que le paquet investissement sociaux par la DG emploi et affaires sociales ou encore le guide de l'innovation sociale par la DG politique régionale.

Il n'existe pas de politique sociale globale en Europe. L'approche par projet a été privilégiée. Chaque pays est libre de s'inspirer ou non des initiatives européennes. L'UE permet de comparer les politiques à l'échelle européenne dans ce domaine et de diffuser les bonnes pratiques.

La France, les pays scandinaves et le Royaume-Uni font figure de pionniers de l'innovation sociale en Europe. Les Etats-Unis et le Canada sont aussi une source d'inspiration pour l'Union européenne. Les Etats membres ont une interprétation différente de l'innovation sociale. (Ce qui est innovant en Roumanie ne l'est pas en France.)

## II/ LES FINANCEMENTS

On compte trois grandes sources de financements pour les projets d'innovation sociale :

- Le FSE (fonds social européen)
- Le FEDER (fonds européen de développement régional)
- Le programme PROGRESS et son volet microfinancement (203 millions d'euros).

## III/ LES PROJETS

Les projets financés ont une durée de 3 ans. Actuellement 40 projets ont reçu une subvention de la Commission européenne. Malheureusement, dans le futur proche, le montage de projets ne s'oriente pas vers une simplification des procédures bien au contraire, elles vont vers plus de bureaucratie. Mme Ailenei a insisté sur le fait que « c'était le seul moyen de contrôler les projets ».

Le public cible ne compte pas que des personnes défavorisées mais toute personne ayant des besoins. Contrairement aux autres projets européens, la dimension locale prédomine sur la dimension transnationale.

Les projets manquent encore de publicité, les porteurs de projets sont de plus en plus sollicités pour intervenir lors de conférences et de séminaires pour partager leurs expériences. Sur la quarantaine de projets financés, la plupart des porteurs de projets sont des autorités publiques.

Exemples de projets :

- écoles, formations pour les enfants autistes
- projet intergénérationnel favorisant l'autonomie des personnes âgées
- convention avec les sans-domiciles-fixe dans les grandes gares européennes pour les réintégrer progressivement à la société

### *Le micro-crédit*

Le micro-crédit peut être une innovation sociale notamment pour lutter contre la précarité énergétique. « Le microcrédit « habitat », aide les particuliers à obtenir des prêts en encourageant les partenariats avec : les banques, l'Etat, les associations, fondations etc. L'accompagnement coûte très cher selon les banques. Il est donc nécessaire de trouver des solutions afin que les banques puissent par exemple réinvestir le territoire.

Le coût financier peut-il être compensé par l'impact social ?

Les banques coopératives ont tout intérêt à aider financièrement les personnes en difficulté. La précarité explose aujourd'hui et d'ici 5 à 10 ans, la situation pourrait s'aggraver. C'est donc la clientèle de la banque qui est en danger à moyen terme.

### *Les accorderies*

Cette initiative québécoise est un système d'échanges de services solidaire entre habitants d'un même quartier. Les premières accorderies ont été financées en France par la Macif en 2011 <http://www.fondation-macif.org/les-accorderies>. L'économie solidaire s'enclenche dès lors que l'Etat se désengage sur un certains nombres de problèmes et que le privé est réticent à intervenir. L'économie solidaire s'inscrit dans une économie sociale innovante.

### **Calendrier :**

- Fin octobre 2013 : Résultats des négociations pour la France concernant les programmes opérationnels touchant l'innovation sociale
- 16-17 janvier 2014 : conférence « [Entrepreneurs sociaux, prenez la parole !](#) » à Strasbourg.